



Arrêté n°EC/26-045

08020260526574

CDG.26.228

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme,

Vu le code général de la Fonction Publique et notamment l'article L452-35,
L452-36, L313-4, L327-7 et L311-2,

Vu les déclarations de vacances d'emplois transmises par les collectivités et établissements publics
affiliés ou non affiliés au Centre de Gestion,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées
conformément au document ci-annexe qui comporte 78 déclarations, établies du 18/05/2026 au
22/05/2026 :

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
3	10	66

** En raison de multigrades de catégories différentes, ce chiffre peut différer de l'addition de ceux du tableau.*

Article 2 :

Le Président du Centre de Gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui ci
peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif d'Amiens dans
un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La Directrice du Centre de Gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à
Monsieur le Préfet de la Somme.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés »



Fait à AMIENS le 26/05/2026

M Claude CLIQUET, Président

Le Centre de Gestion assure la publicité sur son site Internet <https://cdg80.fr/publicites-legales/>

Arrêté n°EC/26-045

N° de déclaration / collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V080260522001282001 ABBEVILLE	Adjoint technique	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/05/2026	01/07/2026
TECHNICIEN DU SPECTACLE VIVANT ECSA <i>Activités principales :</i> - Assurer la préparation et la production de la saison culturelle avec l'équipe technique des Scènes d'Abbeville et les intermittents. - Assurer l'encadrement technique des mises à disposition du théâtre et de l'espace culturel Saint-André - Montage, démontage, maintenance - Régie son - Réalisation planning technique préparatoire - Gestion du matériel son, préparation et transport - Accueil des producteurs privés et publics - Préparation des fiches techniques des spectacles de la saison culturelle, évaluation des besoins techniques et humains - Gestion du matériel de location, contrôle et vérification - Rencontres préparatoires avec les compagnies et les associations si besoin - Être polyvalent si besoin Sans offre Pas d'offre associée						
V080260518001705001 AILLY LE HAUT CLOCHER	Rédacteur	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Non	19/05/2026	01/09/2026
Rédacteur <i>Gestion administrative : Rédaction des courriers officielsPréparation des délibérations pour les conseils municipauxGestion financière : élaboration et exécution des budgets, suivi des subventions , rédaction des bilans financiersPilotage des marchés publics :Appels d'offres , suivi des marchésCommunication interne/externe : Création de supports d'informations, animation des outils numériquesEtat civil et élections Maîtrise des règles juridiques, administratives et financières</i> Avec offre O080260518001705 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260518001705-redacteur						
V080260518001033001 BAYENCOURT	Adjoint adm. principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	11h00	Oui Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	18/05/2026	18/06/2026
Secrétaire général de mairie (h/f) Administratif <i>Sous la directive des élus, la/le secrétaire général de mairie met en oeuvre les politiques déclinées par l'équipe municipale et coordonne les services de la commune avec ses moyens matériels, financiers et humains.</i> Avec offre O080260518001033 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260518001033-secretaire-general-mairie						
V080260520000644001 CCAS ABBEVILLE	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	13h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/07/2026
GARDIEN(NE) D'IMMEUBLE RESIDENCE AUTONOMIE ROBERT PAGE						

Arrêté n°EC/26-045

	Assurer la veille dans une résidence autonomie nuit, week-end et jours fériés Avec offre O080260520000644 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000644-gardien-ne-immeuble					
V080260520000644002	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	13h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/07/2026
CCAS ABBEVILLE	GARDIEN(NE) D'IMMEUBLE RESIDENCE AUTONOMIE ROBERT PAGE Assurer la veille dans une résidence autonomie nuit, week-end et jours fériés Avec offre O080260520000644 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000644-gardien-ne-immeuble					
V080260520000644003	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	13h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/07/2026
CCAS ABBEVILLE	GARDIEN(NE) D'IMMEUBLE RESIDENCE AUTONOMIE ROBERT PAGE Assurer la veille dans une résidence autonomie nuit, week-end et jours fériés Avec offre O080260520000644 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000644-gardien-ne-immeuble					
V080260520000128001	Agent social	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	10h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/07/2026
CCGR	Aide à domicile / auxiliaire de vie sociale (h/f) Aides à domicile L'aide à domicile contribue au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades ou rencontrant des difficultés permanentes ou passagères. Il apporte une aide à la personne, dans son cadre de vie, pour l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne, ainsi qu'une aide à l'entretien de la maison, et un soutien psychologique et social. Avec offre O080260520000128 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000128-aide-domicile-auxiliaire-vie-sociale					
V080260520000128002	Agent social	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	10h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/07/2026
CCGR	Aide à domicile / auxiliaire de vie sociale (h/f) Aides à domicile L'aide à domicile contribue au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades ou rencontrant des difficultés permanentes ou passagères. Il apporte une aide à la personne, dans son cadre de vie, pour l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne, ainsi qu'une aide à l'entretien de la maison, et un soutien psychologique et social. Avec offre O080260520000128 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000128-aide-domicile-auxiliaire-vie-sociale					
V080260520000153001	Agent social	Poste vacant suite à une fin de contrat sur	17h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du	20/05/2026	01/07/2026

Arrêté n°EC/26-045

CCGR		emploi permanent		code général de la fonction publique		
	Aide à domicile / auxiliaire de vie sociale (h/f) Aides à domicile <i>L'aide à domicile contribue au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades ou rencontrant des difficultés permanentes ou passagères. Il apporte une aide à la personne, dans son cadre de vie, pour l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne, ainsi qu'une aide à l'entretien de la maison, et un soutien psychologique et social.</i> Avec offre O080260520000153 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000153-aide-domicile-auxiliaire-vie-sociale					
V080260520000153002	Agent social	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/07/2026
CCGR	Aide à domicile / auxiliaire de vie sociale (h/f) Aides à domicile <i>L'aide à domicile contribue au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades ou rencontrant des difficultés permanentes ou passagères. Il apporte une aide à la personne, dans son cadre de vie, pour l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne, ainsi qu'une aide à l'entretien de la maison, et un soutien psychologique et social.</i> Avec offre O080260520000153 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000153-aide-domicile-auxiliaire-vie-sociale					
V080260520000168001	Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint administratif	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/05/2026	01/07/2026
CCGR	ASSISTANT DE GESTION COMPTABLE (h/f) Administration générale <i>Assure le traitement comptable des dépenses et recettes courantes. Assure la relation avec les usagers, fournisseurs et services utilisateurs.</i> Avec offre O080260520000168 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000168-assistant-gestion-comptable					
V080260518000942001	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une promotion interne au sein de la collectivité	6h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	18/05/2026	01/09/2026
CCNS	Professeur de Trombone Ecole de musique <i>Enseigner une discipline artistique le trombone Evaluer les élèves Organiser et suivre les études des élèves Conduire et accompagner le projet pédagogique, artistique et culturel Pratiques artistiques</i> Avec offre O080260518000942 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260518000942-professeur-trombone					
V080260519001030001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	7h30	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
CCPM	Agent périscolaire SCOLAIRE					

Arrêté n°EC/26-045

	<i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du directeur périscolaire, qui fait partie du service SPEJ, l'agent en charge de l'animation périscolaire assure un temps d'animation et procède à l'accompagnement des élèves dans le transport scolaire matin et soir. L'agent peut également être amené à assurer des tâches d'entretien des locaux. La mission de l'animateur est de créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective, s'épanouissent par le « vivre ensemble » et participent au bon fonctionnement du groupe. Pour cela, l'animateur organise des activités ludiques, suscite la curiosité et l'éveil, et accompagne la prise d'initiatives tout en assurant la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis.</i> Avec offre O080260519001030 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001030-agent-periscolaire					
V080260519001191001 CCPM	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	13h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
	Agent de restauration - agent périscolaire SCOLAIRE <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du référent périscolaire de site, l'agent en charge de la restauration scolaire assure ses missions sur deux volets essentiels, selon ses qualifications et la configuration du site : préparation et service de repas en liaison froide et entretien des surfaces selon les normes d'hygiène en vigueur.</i> Avec offre O080260519001191 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001191-agent-restauration-agent-periscolaire					
V080260519001312001 CCPM	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	19h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
	AGENT DE RESTAURATION (F/H) SCOLAIRE <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du référent périscolaire de site, l'agent en charge de la restauration scolaire assure ses missions sur deux volets essentiels, selon ses qualifications et la configuration du site : préparation et service de repas en liaison froide et entretien des surfaces selon les normes d'hygiène en vigueur.</i> Avec offre O080260519001312 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001312-agent-restauration-h					
V080260519001312002 CCPM	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	19h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
	AGENT DE RESTAURATION (F/H) SCOLAIRE <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du référent périscolaire de site, l'agent en charge de la restauration scolaire assure ses missions sur deux volets essentiels, selon ses qualifications et la configuration du site : préparation et service de repas en liaison froide et entretien des surfaces selon les normes d'hygiène en vigueur.</i>					

Arrêté n°EC/26-045

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
 Reçu en préfecture le 27/05/2026
 Publié le 27/05/2026
 ID : 080-288000029-20260526-CDG_26_228-AR

	Avec offre O080260519001312 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001312-agent-restauration-h					
V080260519001312003 CCPM	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	19h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
	AGENT DE RESTAURATION (F/H) SCOLAIRE <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du référent périscolaire de site, l'agent en charge de la restauration scolaire assure ses missions sur deux volets essentiels, selon ses qualifications et la configuration du site : préparation et service de repas en liaison froide et entretien des surfaces selon les normes d'hygiène en vigueur.</i> Avec offre O080260519001312 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001312-agent-restauration-h					
V080260519001350001 CCPM	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	26h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
	Agent de restauration SCOLAIRE <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du référent périscolaire de site, l'agent en charge de la restauration scolaire assure ses missions sur deux volets essentiels, selon ses qualifications et la configuration du site : préparation et service de repas en liaison froide et entretien des surfaces selon les normes d'hygiène en vigueur.</i> Avec offre O080260519001350 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001350-agent-restauration					
V080260519001350002 CCPM	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	26h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
	Agent de restauration SCOLAIRE <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du référent périscolaire de site, l'agent en charge de la restauration scolaire assure ses missions sur deux volets essentiels, selon ses qualifications et la configuration du site : préparation et service de repas en liaison froide et entretien des surfaces selon les normes d'hygiène en vigueur.</i> Avec offre O080260519001350 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001350-agent-restauration					
V080260519001392001 CCPM	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	13h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
	Agent de restauration - agent périscolaire SCOLAIRE					

Arrêté n°EC/26-045

	<i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du référent périscolaire de site, l'agent en charge de la restauration scolaire assure ses missions sur deux volets essentiels, selon ses qualifications et la configuration du site : préparation et service de repas en liaison froide et entretien des surfaces selon les normes d'hygiène en vigueur.</i> Avec offre O080260519001392 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001392-agent-restauration-agent-periscolaire					
V080260519001432001 CCPM	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	15h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
	Agent périscolaire scolaire <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du directeur périscolaire, qui fait partie du service SPEJ, l'agent en charge de l'animation périscolaire assure un temps d'animation et procède à l'accompagnement des élèves dans le transport scolaire matin et soir. L'agent peut également être amené à assurer des tâches d'entretien des locaux. La mission de l'animateur est de créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective, s'épanouissent par le « vivre ensemble » et participent au bon fonctionnement du groupe. Pour cela, l'animateur organise des activités ludiques, suscite la curiosité et l'éveil, et accompagne la prise d'initiatives tout en assurant la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis.</i> Avec offre O080260519001432 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001432-agent-periscolaire					
V080260519001459001 CCPM	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
	Agent d'entretien des locaux - agent périscolaire SCOLAIRE <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du directeur périscolaire, qui fait partie du service SPEJ, l'agent en charge de l'animation périscolaire assure un temps d'animation et procède à l'accompagnement des élèves dans le transport scolaire matin et soir. L'agent peut également être amené à assurer des tâches d'entretien des locaux. La mission de l'animateur est de créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective, s'épanouissent par le « vivre ensemble » et participent au bon fonctionnement du groupe. Pour cela, l'animateur organise des activités ludiques, suscite la curiosité et l'éveil, et accompagne la prise d'initiatives tout en assurant la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis. Sous la responsabilité directe du responsable de site, l'agent en charge de l'entretien des locaux assure, dans le respect des règles d'hygiène et des techniques de nettoyage adaptées, l'entretien des locaux et notamment l'entretien des lieux recevant du jeune public (écoles maternelles et élémentaires, salles périscolaires, RPE).</i> Avec offre O080260519001459 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001459-agent-entretien-locaux-agent-periscolaire					
V080260519001518001 CCPM	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	16h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	18/06/2026

Arrêté n°EC/26-045

	Agent de restauration SCOLAIRE <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du référent périscolaire de site, l'agent en charge de la restauration scolaire assure ses missions sur deux volets essentiels, selon ses qualifications et la configuration du site : préparation et service de repas en liaison froide et entretien des surfaces selon les normes d'hygiène en vigueur.</i> Avec offre O080260519001518 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001518-agent-restauration					
V080260519001558001 CCPM	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	19h30	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
	Agent périscolaire scolaire <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du directeur périscolaire, qui fait partie du service SPEJ, l'agent en charge de l'animation périscolaire assure un temps d'animation et procède à l'accompagnement des élèves dans le transport scolaire matin et soir. L'agent peut également être amené à assurer des tâches d'entretien des locaux. La mission de l'animateur est de créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective, s'épanouissent par le « vivre ensemble » et participent au bon fonctionnement du groupe. Pour cela, l'animateur organise des activités ludiques, suscite la curiosité et l'éveil, et accompagne la prise d'initiatives tout en assurant la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis.</i> Avec offre O080260519001558 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001558-agent-periscolaire					
V080260519001587001 CCPM	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	24h30	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
	Agent périscolaire (+Réfèrent) scolaire <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du directeur périscolaire, qui fait partie du service SPEJ, l'agent en charge de l'animation périscolaire assure un temps d'animation et procède à l'accompagnement des élèves dans le transport scolaire matin et soir. L'agent peut également être amené à assurer des tâches d'entretien des locaux. La mission de l'animateur est de créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective, s'épanouissent par le « vivre ensemble » et participent au bon fonctionnement du groupe. Pour cela, l'animateur organise des activités ludiques, suscite la curiosité et l'éveil, et accompagne la prise d'initiatives tout en assurant la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis.</i> Avec offre O080260519001587 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001587-agent-periscolaire-referent					
V080260519001625001 CCPM	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	24h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
	Agent périscolaire - agent d'entretien des locaux scolaire <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un</i>					

Arrêté n°EC/26-045

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
 Reçu en préfecture le 27/05/2026
 Publié le 27/05/2026
 ID : 080-288000029-20260526-CDG_26_228-AR

	territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du directeur périscolaire, qui fait partie du service SPEJ, l'agent en charge de l'animation périscolaire assure un temps d'animation et procède à l'accompagnement des élèves dans le transport scolaire matin et soir. L'agent peut également être amené à assurer des tâches d'entretien des locaux. La mission de l'animateur est de créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective, s'épanouissent par le « vivre ensemble » et participent au bon fonctionnement du groupe. Pour cela, l'animateur organise des activités ludiques, suscite la curiosité et l'éveil, et accompagne la prise d'initiatives tout en assurant la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis. Avec offre O080260519001625 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001625-agent-periscolaire-agent-entretien-locaux					
V080260519001693001	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	27h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
CCPM	ATSEM SCOLAIRE Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe de l'enseignant sur le temps scolaire : vous assisterez le personnel enseignant de l'école maternelle pour l'accueil, l'animation de temps d'activité et l'hygiène des jeunes enfants ainsi que la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants. Sous la responsabilité directe du directeur périscolaire : vous participerez à l'accueil, l'animation et l'hygiène des enfants sur les temps périscolaires, extrascolaires dont la restauration. Avec offre O080260519001693 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001693-atsem					
V080260519001732001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	16h45	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
CCPM	Agent périscolaire scolaire Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du directeur périscolaire, qui fait partie du service SPEJ, l'agent en charge de l'animation périscolaire assure un temps d'animation et procède à l'accompagnement des élèves dans le transport scolaire matin et soir. L'agent peut également être amené à assurer des tâches d'entretien des locaux. La mission de l'animateur est de créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective, s'épanouissent par le « vivre ensemble » et participent au bon fonctionnement du groupe. Pour cela, l'animateur organise des activités ludiques, suscite la curiosité et l'éveil, et accompagne la prise d'initiatives tout en assurant la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis. Avec offre O080260519001732 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001732-agent-periscolaire					
V080260519001756001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
CCPM	Agent de restauration SCOLAIRE Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du référent périscolaire de site, l'agent en charge de la restauration scolaire assure ses missions					

Arrêté n°EC/26-045

	sur deux volets essentiels, selon ses qualifications et la configuration du site : préparation et service de repas en liaison froide et entretien des surfaces selon les normes d'hygiène en vigueur. Avec offre O080260519001756 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001756-agent-restauration					
V080260519001766001 CCPM	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	25h30	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
	Agent périscolaire (+ Référent) scolaire <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du directeur périscolaire, qui fait partie du service SPEJ, l'agent en charge de l'animation périscolaire assure un temps d'animation et procède à l'accompagnement des élèves dans le transport scolaire matin et soir. L'agent peut également être amené à assurer des tâches d'entretien des locaux. La mission de l'animateur est de créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective, s'épanouissent par le « vivre ensemble » et participent au bon fonctionnement du groupe. Pour cela, l'animateur organise des activités ludiques, suscite la curiosité et l'éveil, et accompagne la prise d'initiatives tout en assurant la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis.</i> Avec offre O080260519001766 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001766-agent-periscolaire-referent					
V080260519001798001 CCPM	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	25h30	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
	Agent périscolaire, agent d'entretien des locaux et agent de restauration scolaire <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du directeur périscolaire, qui fait partie du service SPEJ, l'agent en charge de l'animation périscolaire assure un temps d'animation et procède à l'accompagnement des élèves dans le transport scolaire matin et soir. L'agent peut également être amené à assurer des tâches d'entretien des locaux. La mission de l'animateur est de créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective, s'épanouissent par le « vivre ensemble » et participent au bon fonctionnement du groupe. Pour cela, l'animateur organise des activités ludiques, suscite la curiosité et l'éveil, et accompagne la prise d'initiatives tout en assurant la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis. Sous la responsabilité directe du responsable périscolaire de site, l'agent en charge de l'entretien des locaux assure, dans le respect des règles d'hygiène et des techniques de nettoyage adaptées, l'entretien des locaux scolaires et notamment l'entretien des lieux recevant du jeune public (écoles maternelles et élémentaires, salles périscolaires). Sous la responsabilité directe du responsable périscolaire de site, l'agent en charge de la restauration scolaire assure ses missions sur deux volets essentiels, selon ses qualifications et la configuration du site : préparation et service de repas en liaison froide et entretien des surfaces selon les normes d'hygiène en vigueur.</i> Avec offre O080260519001798 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001798-agent-periscolaire-agent-entretien-locaux-agent-restauration					
V080260519001823001 CCPM	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	21h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026

Arrêté n°EC/26-045

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
 Reçu en préfecture le 27/05/2026
 Publié le 27/05/2026
 ID : 080-288000029-20260526-CDG_26_228-AR

				publique		
	Agent de restauration scolaire <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du référent périscolaire de site, l'agent en charge de la restauration scolaire assure ses missions sur deux volets essentiels, selon ses qualifications et la configuration du site : préparation et service de repas en liaison froide et entretien des surfaces selon les normes d'hygiène en vigueur.</i> Avec offre O080260519001823 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001823-agent-restauration					
V080260519001834001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	31h15	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
CCPM	Agent de restauration et agent périscolaire scolaire <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du référent périscolaire de site, l'agent en charge de la restauration scolaire assure ses missions sur deux volets essentiels, selon ses qualifications et la configuration du site : préparation et service de repas en liaison froide et entretien des surfaces selon les normes d'hygiène en vigueur.</i> Avec offre O080260519001834 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001834-agent-restauration-agent-periscolaire					
V080260519001840001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	20h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
CCPM	Agent périscolaire (+ALSH) - agent d'entretien des locaux SCOLAIRE <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du directeur périscolaire, qui fait partie du service SPEJ, l'agent en charge de l'animation périscolaire assure un temps d'animation et procède à l'accompagnement des élèves dans le transport scolaire matin et soir. L'agent peut également être amené à assurer des tâches d'entretien des locaux. La mission de l'animateur est de créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective, s'épanouissent par le « vivre ensemble » et participent au bon fonctionnement du groupe. Pour cela, l'animateur organise des activités ludiques, suscite la curiosité et l'éveil, et accompagne la prise d'initiatives tout en assurant la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis.</i> Avec offre O080260519001840 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001840-agent-periscolaire-alsh-agent-entretien-locaux					
V080260519001844001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	22h30	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
CCPM	Agent périscolaire (+ALSH) - agent d'entretien des locaux scolaire <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du directeur périscolaire, qui fait partie du service SPEJ, l'agent en charge de l'animation</i>					

Arrêté n°EC/26-045

	<i>périscolaire assure un temps d'animation et procède à l'accompagnement des élèves dans le transport scolaire matin et soir. L'agent peut également être amené à assurer des tâches d'entretien des locaux. La mission de l'animateur est de créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective, s'épanouissent par le « vivre ensemble » et participent au bon fonctionnement du groupe. Pour cela, l'animateur organise des activités ludiques, suscite la curiosité et l'éveil, et accompagne la prise d'initiatives tout en assurant la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis.</i> Avec offre O080260519001844 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001844-agent-periscolaire-alsh-agent-entretien-locaux					
V080260520000055001 CCPM	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/09/2026
	AGENT DE RESTAURATION SCOLAIRE <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du référent périscolaire de site, l'agent en charge de la restauration scolaire assure ses missions sur deux volets essentiels, selon ses qualifications et la configuration du site : préparation et service de repas en liaison froide et entretien des surfaces selon les normes d'hygiène en vigueur.</i> Avec offre O080260520000055 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000055-agent-restauration					
V080260520000055002 CCPM	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/09/2026
	AGENT DE RESTAURATION SCOLAIRE <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du référent périscolaire de site, l'agent en charge de la restauration scolaire assure ses missions sur deux volets essentiels, selon ses qualifications et la configuration du site : préparation et service de repas en liaison froide et entretien des surfaces selon les normes d'hygiène en vigueur.</i> Avec offre O080260520000055 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000055-agent-restauration					
V080260520000081001 CCPM	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	11h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/09/2026
	Agent périscolaire et agent d'entretien des locaux scolaire <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du directeur périscolaire, qui fait partie du service SPEJ, l'agent en charge de l'animation périscolaire assure un temps d'animation et procède à l'accompagnement des élèves dans le transport scolaire matin et soir. L'agent peut également être amené à assurer des tâches d'entretien des locaux. La mission de l'animateur est de créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective, s'épanouissent par le « vivre ensemble » et participent au bon fonctionnement du groupe. Pour cela, l'animateur organise des activités ludiques, suscite la curiosité et l'éveil, et accompagne la prise d'initiatives tout en assurant la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis. Sous la</i>					

Arrêté n°EC/26-045

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
 Reçu en préfecture le 27/05/2026
 Publié le 27/05/2026
 ID : 080-288000029-20260526-CDG_26_228-AR

	responsabilité directe du responsable périscolaire de site, l'agent en charge de l'entretien des locaux assure, dans le respect des règles d'hygiène et des techniques de nettoyage adaptées, l'entretien des locaux scolaires et notamment l'entretien des lieux recevant du jeune public (écoles maternelles et élémentaires, salles périscolaires). Avec offre O080260520000081 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000081-agent-periscolaire-agent-entretien-locaux					
V080260520000203001 CCPM	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/09/2026
	ATSEM (+ ALSH) scolaire <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe de l'enseignant sur le temps scolaire : vous assisterez le personnel enseignant de l'école maternelle pour l'accueil, l'animation de temps d'activité et l'hygiène des jeunes enfants ainsi que la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants. Sous la responsabilité directe du directeur périscolaire : vous participerez à l'accueil, l'animation et l'hygiène des enfants sur les temps périscolaires, extrascolaires dont la restauration.</i> Avec offre O080260520000203 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000203-atsem-alsh					
V080260520000234001 CCPM	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	28h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/09/2026
	Agent périscolaire scolaire <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du directeur périscolaire, qui fait partie du service SPEJ, l'agent en charge de l'animation périscolaire assure un temps d'animation et procède à l'accompagnement des élèves dans le transport scolaire matin et soir. L'agent peut également être amené à assurer des tâches d'entretien des locaux. La mission de l'animateur est de créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective, s'épanouissent par le « vivre ensemble » et participent au bon fonctionnement du groupe. Pour cela, l'animateur organise des activités ludiques, suscite la curiosité et l'éveil, et accompagne la prise d'initiatives tout en assurant la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis.</i> Avec offre O080260520000234 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000234-agent-periscolaire					
V080260520000278001 CCPM	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	24h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/09/2026
	Agent périscolaire et agent de restauration scolaire <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du directeur périscolaire, qui fait partie du service SPEJ, l'agent en charge de l'animation périscolaire assure un temps d'animation et procède à l'accompagnement des élèves dans le transport scolaire matin et soir. L'agent peut également être amené à assurer des tâches d'entretien des locaux. La mission de l'animateur est de créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective,</i>					

Arrêté n°EC/26-045

	s'épanouissent par le « vivre ensemble » et participent au bon fonctionnement du groupe. Pour cela, l'animateur organise des activités ludiques, suscite la curiosité et l'éveil, et accompagne la prise d'initiatives tout en assurant la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis. Sous la responsabilité directe du référent périscolaire de site, l'agent en charge de la restauration scolaire assure ses missions sur deux volets essentiels, selon ses qualifications et la configuration du site : préparation et service de repas en liaison froide et entretien des surfaces selon les normes d'hygiène en vigueur. Avec offre O080260520000278 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000278-agent-periscolaire-agent-restauration					
V080260520000304001 CCPM	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	31h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/09/2026
	Agent périscolaire, ALSH et agent de Restauration scolaire Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du directeur périscolaire, qui fait partie du service SPEJ, l'agent en charge de l'animation périscolaire assure un temps d'animation et procède à l'accompagnement des élèves dans le transport scolaire matin et soir. L'agent peut également être amené à assurer des tâches d'entretien des locaux. La mission de l'animateur est de créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective, s'épanouissent par le « vivre ensemble » et participent au bon fonctionnement du groupe. Pour cela, l'animateur organise des activités ludiques, suscite la curiosité et l'éveil, et accompagne la prise d'initiatives tout en assurant la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis. Sous la responsabilité directe du référent périscolaire de site, l'agent en charge de la restauration scolaire assure ses missions sur deux volets essentiels, selon ses qualifications et la configuration du site : préparation et service de repas en liaison froide et entretien des surfaces selon les normes d'hygiène en vigueur. Avec offre O080260520000304 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000304-agent-periscolaire-alsh-agent-restauration					
V080260520000356001 CCPM	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	24h30	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/09/2026
	AGENT PERISCOLAIRE SCOLAIRE Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du directeur périscolaire, qui fait partie du service SPEJ, l'agent en charge de l'animation périscolaire assure un temps d'animation et procède à l'accompagnement des élèves dans le transport scolaire matin et soir. L'agent peut également être amené à assurer des tâches d'entretien des locaux. La mission de l'animateur est de créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective, s'épanouissent par le « vivre ensemble » et participent au bon fonctionnement du groupe. Pour cela, l'animateur organise des activités ludiques, suscite la curiosité et l'éveil, et accompagne la prise d'initiatives tout en assurant la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis. Avec offre O080260520000356 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000356-agent-periscolaire					
V080260520000381001 CCPM	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	4h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/09/2026
	AGENT PERISCOLAIRE SCOLAIRE					

	<i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du directeur périscolaire, qui fait partie du service SPEJ, l'agent en charge de l'animation périscolaire assure un temps d'animation et procède à l'accompagnement des élèves dans le transport scolaire matin et soir. L'agent peut également être amené à assurer des tâches d'entretien des locaux. La mission de l'animateur est de créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective, s'épanouissent par le « vivre ensemble » et participent au bon fonctionnement du groupe. Pour cela, l'animateur organise des activités ludiques, suscite la curiosité et l'éveil, et accompagne la prise d'initiatives tout en assurant la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis.</i> Avec offre O080260520000381 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000381-agent-periscolaire					
V080260520000416001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	13h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/09/2026
CCPM	Agent de Restauration - Agent périscolaire scolaire <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité directe du référent périscolaire de site, l'agent en charge de la restauration scolaire assure ses missions sur deux volets essentiels, selon ses qualifications et la configuration du site : préparation et service de repas en liaison froide et entretien des surfaces selon les normes d'hygiène en vigueur.</i> Avec offre O080260520000416 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000416-agent-restauration-agent-periscolaire					
V080260520000468001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h30	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	20/05/2026	19/06/2026
CCPM	Agent d'entretien des locaux BATIMENT <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Sous la responsabilité fonctionnelle du responsable du site administratif d'AILLY LE HAUT CLOCHER, l'agent en charge de l'entretien des locaux assure, dans le respect des règles d'hygiène et des techniques de nettoyage adaptées, l'entretien des locaux scolaires et notamment l'entretien des lieux recevant du jeune public (écoles maternelles et élémentaires, salles périscolaires).</i> Avec offre O080260520000468 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000468-agent-entretien-locaux					
V080260520001422001	Assistant d'enseignement artistique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	3h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/09/2026
CCPM	PROFESSEUR DE PIANO (F/H) musique <i>Située entre terre et mer, la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre assure un service public de proximité pour ses 33 500 habitants sur un territoire de 70 communes. Son école de musique propose aux habitants du territoire, l'éveil et l'initiation musicale, l'enseignement de la formation musicale et instrumentale, une classe d'orchestre et une chorale d'adulte tout au long de l'année. Sous la responsabilité et avec appui de la directrice de l'école de musique, vous aurez la mission d'enseigner la musique et en particulier la pratique du trombone au sein de l'équipe des 10 professeurs de l'école</i>					

Arrêté n°EC/26-045

	<i>communautaire qui exerce sur l'ensemble du territoire intercommunal.</i> Avec offre O080260520001422 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520001422-professeur-piano-h					
V080260518000441001 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AMIENS METROPOLE	Adjoint adm. principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	18/05/2026	18/07/2026
	Opérateur de Gestion Elections Affaires Administratives Spécialisées Etat Civil et Elections <i>Contribuer à la tenue des listes électorales, à la préparation des scrutins et à leur bon déroulement. Accueillir le public dans le cadre des activités de l'unité.</i> Sans offre Pas d'offre associée					
V080260518000464001 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AMIENS METROPOLE	Rédacteur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	18/05/2026	18/07/2026
	Chargé de gestion des assemblées GESTION DES ASSEMBLEES ET DES ACTES <i>Au sein du Service Gestion des Assemblées et des Actes et sous la responsabilité du Chef de Service, vous êtes amené à : -Rédiger les comptes rendus des instances décisionnelles et en assurer la validation et le suivi. -Instruire et assurer le suivi des dossiers soumis aux instances décisionnelles, de la phase de création à la communication des décisions aux directions et services émetteurs. -Assurer la mise en place des formalités destinées à rendre l'acte exécutoire et l'archivage des dossiers.</i> Avec offre O080260518000464 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260518000464-charge-gestion-assemblees					
V080260518000824001 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AMIENS METROPOLE	Agent de maîtrise principal, Technicien, Technicien principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	18/05/2026	13/07/2026
	Technicien Exploitation Assainissement Direction des Services à l'Environnement <i>Sous la responsabilité du Responsable Exploitation Assainissement, vous apportez une expertise technique dans la gestion des procédures d'urgence pour les réseaux sensibles, des procédures d'exploitation et le déploiement de logiciels métiers.</i> Sans offre Pas d'offre associée					
V080260519000626001 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AMIENS METROPOLE	Rédacteur	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/05/2026	13/07/2026
	1 Assistant de Gestion Comptable (H/F) Direction des Affaires Financières et du Pilotage de la Performance <i>Sous la responsabilité du Responsable Dette & Trésorerie vous assurez la gestion de la dette et de la trésorerie de nos collectivités (Ville, Métropole, CCAS, Somme Numérique...) ainsi que la gestion et le contrôle des opérations comptables.</i> Avec offre O080260519000626 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519000626-1-assistant-gestion-comptable					
V080260520000848001	Rédacteur principal de 2ème classe	Poste créé suite à un	35h00	Oui	20/05/2026	13/07/2026

Arrêté n°EC/26-045

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AMIENS METROPOLE		nouveau besoin		Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique		
	ASSISTANT DE CABINET DIRECTION GENERALE DES SERVICES <i>Assurer l'assistance quotidienne du Maire-Président d'Amiens Métropole et du Directeur de cabinet adjoint dans l'organisation et le suivi de leurs activités. Participer à la gestion administrative, au suivi des dossiers, à la coordination des informations et au bon fonctionnement du Cabinet.</i> Sans offre Pas d'offre associée					
V080260520001282001	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/07/2026
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AMIENS METROPOLE	Adjoint Développement de la Lecture (h/f) Bibliothèques <i>Sous l'autorité du responsable du département du développement des services et des publics, l'adjoint participe à la mise en œuvre de la politique d'accessibilité des Bibliothèques d'Amiens Métropole, notamment dans les dimensions suivantes : Effectuer les animations hors-les-murs en faveur des publics éloignés de la lecture Participer au développement de la lecture sur le territoire Accueillir les publics</i> Avec offre O080260520001282 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520001282-adjoint-developpement-lecture					
V080260521001352001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/05/2026	13/07/2026
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AMIENS METROPOLE	Gardien d'équipement CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL <i>Assurer la surveillance, le gardiennage et la sécurité des locaux du Conservatoire et de l'Auditorium</i> Sans offre Pas d'offre associée					
V080260521001808001	Attaché	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/05/2026	01/07/2026
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AMIENS METROPOLE	1 Juriste Commande Publique (h/f) Marchés Publics <i>Sous la responsabilité du chef de service, vous pilotez et conduisez les procédures de passation de la commande publique. Piloter et conduire les procédures de passation de marché et de commande publique En lien avec la fonction achat et les directions opérationnelles, participer à la mise en œuvre de la politique achat de la collectivité traduite dans son SPASER Assurer la gestion des outils numériques liés aux processus de la commande publique Participer aux projets opérationnels de la collectivité en commande publique et contribuer aux actions d'améliorations Assurer un rôle de ressources, de conseil, d'appui et de veille</i> Avec offre O080260521001808 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260521001808-1-juriste-commande-publique					
V080260522000766001	Rédacteur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du	22/05/2026	01/10/2026

Arrêté n°EC/26-045

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AMIENS METROPOLE		emploi permanent		code général de la fonction publique		
	CHARGE D'ANIMATION GESTION DES DECHETS PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES <i>Assurer la continuité du ZGZD dans la restauration collective • Sensibiliser les acteurs locaux et les foyers sur le gaspillage alimentaire • Développer des partenariats et un réseau</i> Sans offre Pas d'offre associée					
V080260522000866001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/05/2026	01/10/2026
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AMIENS METROPOLE	garde urbain POLICE MUNICIPALE <i>Veiller au respect du Code de l'Environnement et des arrêtés municipaux (verbalisation des dépôts sauvages, du non-respect des calendriers de collecte, de l'affichage sauvage...) Participer à des missions de sensibilisation et de prévention en matière de lutte contre les incivilités Faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement. Tisser des liens de proximité avec les acteurs du Centre-Ville Remplacer ponctuellement aux points-écoles les ASVP ou PNP en cas d'absence Fermetures des parcs et jardins</i> Sans offre Pas d'offre associée					
V080260522000866002	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/05/2026	01/10/2026
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AMIENS METROPOLE	garde urbain POLICE MUNICIPALE <i>Veiller au respect du Code de l'Environnement et des arrêtés municipaux (verbalisation des dépôts sauvages, du non-respect des calendriers de collecte, de l'affichage sauvage...) Participer à des missions de sensibilisation et de prévention en matière de lutte contre les incivilités Faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement. Tisser des liens de proximité avec les acteurs du Centre-Ville Remplacer ponctuellement aux points-écoles les ASVP ou PNP en cas d'absence Fermetures des parcs et jardins</i> Sans offre Pas d'offre associée					
V080260522001041001	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/05/2026	01/10/2026
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AMIENS METROPOLE	jardinier secteur sud <i>participer à l'entretien des espaces verts, ainsi qu'à la conception et la préparation des massifs floraux</i> Sans offre Pas d'offre associée					
V080260522001206001	Adjoint adm. principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/05/2026	01/10/2026
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AMIENS METROPOLE	correspondante de gestion action sociale et régies cohésion sociale et ccas <i>Assurer la responsabilité de la régie d'avances aides financières, chèques d'accompagnement personnalisé et Noël Solidarité. Assurer l'exécution de la commission aides facultatives et le paiement des secours accordés ainsi que la reconstitution des sous régies de secteur. Assurer la tenue des données</i>					

Arrêté n°EC/26-045

	<i>statistiques de la commission des aides facultative</i> Sans offre Pas d'offre associée					
V080260522001301001 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AMIENS METROPOLE	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/05/2026	01/10/2026
	serrurier soudeur mécanicien eau et assainissement <i>Effectuer des travaux de soudure, de serrurerie et mécanique utiles à la maintenance des équipements de l'ensemble du service de l'eau et assainissement</i> Sans offre Pas d'offre associée					
V080260522001643001 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AMIENS METROPOLE	Attaché	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/05/2026	19/10/2026
	chargé de communication coliseum et nautilus <i>chargé de communication</i> Sans offre Pas d'offre associée					
V080260521001294001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME	Agent de maîtrise principal	Poste vacant suite à une fin de détachement	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/05/2026	20/06/2026
	Agent de maintenance (h/f) Direction de la jeunesse et des collèges - Collège de Oisemont <i>Sous l'autorité hiérarchique du Président du Conseil départemental de la Somme et l'autorité fonctionnelle du Chef d'établissement et du Secrétaire général, au sein de l'équipe d'entretien, l'agent de maintenance réalise les travaux d'entretien technique, de rénovation et d'aménagement qui contribuent au bon fonctionnement des installations et des équipements du collège. Dans le cadre d'une réflexion en cours portant sur l'évolution organisationnelle, les fonctions de l'agent de maintenance pourront être amenées à évoluer.</i> Sans offre O080260327000267 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260327000267-agent-maintenance					
V080260519001457001 ESTREES LES CRECY	Adjoint technique	Poste créé suite à un nouveau besoin	20h00	Oui Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/08/2026
	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) technique <i>Entretien des espaces verts et des bâtiments.</i> Avec offre O080260519001457 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519001457-agent-interventions-techniques-polyvalent-milieu-rural					
V080260518000034001 FRIVILLE ESCARBOTIN	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une promotion interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	18/05/2026	01/07/2026
	ATSEM (h/f)					

	- Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des jeunes.-Préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants.-Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets enfance et jeunesse sous la responsabilité du/de la directeur(trice) de l'ALSH.-Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives.-Participer à l'encadrement des enfants pendant les temps extrascolaires Avec offre O080260518000034 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260518000034-atsem					
	Rédacteur principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	4h00	Oui Art. L332-8 disposition 7 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/06/2026
V080260520001223001 GUILLEMONT	Secrétaire général de mairie (h/f) <i>Sous la directive des élus, la/le secrétaire général de mairie met en œuvre les politiques déclinées par l'équipe municipale et coordonne les services de la commune avec ses moyens matériels, financiers et humains. - Accueillir, renseigner la population et instruire les dossiers sur les domaines de : l'état civil, les élections, l'urbanisme, l'aide sociale.2 - Assister et conseiller les élus, préparer le conseil municipal, les délibérations, les commissions, les arrêtés du maire.3 - Préparer, mettre en forme et suivre l'exécution du budget.4 - Suivre les marchés publics et les subventions.5 - Gérer la comptabilité : engagements de dépenses et titres de recettes.6 - Gérer le personnel (gestion de paie).7 - Gérer et développer les liens avec les structures intercommunales et les partenaires.- SAVOIRS :- connaître les domaines de compétences des communes et leur organisation ; - connaître le statut de la Fonction Publique Territoriale et les règles d'état civil et d'urbanisme ; - connaître les procédures réglementaires de passation des marchés publics et des contrats ; - connaître les règles juridiques d'élaboration des actes administratifs ; - connaître le cadre réglementaire du fonctionnement des collectivités et établissements publics.- SAVOIR FAIRE :- respecter les délais réglementaires ; - savoir gérer la polyvalence et les priorités ; - vérifier la cohérence et le respect du cadre réglementaire des dossiers administratifs ; - préparer les dossiers de mandatement, des dépenses et recettes, des demandes et justifications de subventions et des déclarations financières ; - préparer et mettre en forme les décisions du conseil municipal, les actes administratifs du maire et les actes d'état civil ; - élaborer et animer un dispositif d'accueil de la population ; - SAVOIR ETRE :- savoir communiquer et avoir une bonne capacité d'écoute et de compréhension ; - avoir le sens du service public (déontologie et discrétion) ; - disposer d'une capacité à animer des équipes et de capacités managériales ; - bénéficier d'excellentes qualités relationnelles.</i> Sans offre Pas d'offre associée					
V080260520000456001 HUMBERCOURT	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	15h00	Oui Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/07/2026
	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) TECHNIQUE <i>Adjoint technique territorial pour l'entretien des espaces verts, des bâtiments et édifices communaux.</i> Avec offre O080260520000456 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000456-agent-interventions-techniques-polyvalent-milieu-rural					
V080260520001009001 LUCHEUX	Adjoint administratif	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	20h00	Oui Art. L332-8 disposition 7 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/07/2026

Arrêté n°EC/26-045

	Secrétaire général de mairie (h/f) Administratif <i>1. Accueil et relations avec les administrés2. Gestion administrative de la commune3. État civil et affaires générales4. Urbanisme5. Comptabilité et finances6. Gestion du personnel7. Vie communale et associative</i> Avec offre O080260520001009 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520001009-secretaire-general-mairie					
V080260520000281001	Adjoint technique	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/07/2026
MONTDIDIER	Agent de restauration scolaire ecole <i>Approvisionner les denrées alimentaires, participer à l'accompagnement des enfants et le service pendant le temps de cantine, entretenir les locaux et le matériel de cantineMission spécifique : encadrer les enfants en temps scolaire et périscolaire</i> Avec offre O080260520000281 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000281-agent-restauration-scolaire					
V080260520000390001	Adjoint technique	Poste créé suite à un nouveau besoin	30h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/07/2026
MONTDIDIER	Agent de restauration scolaire ecole <i>Approvisionner les denrées alimentaires, participer à l'accompagnement des enfants et le service pendant le temps de cantine, entretenir les locaux et le matériel de cantineMission spécifique : encadrer les enfants en temps scolaire et périscolaire</i> Avec offre O080260520000390 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000390-agent-restauration-scolaire					
V080260520000558001	Adjoint technique	Poste créé suite à un nouveau besoin	30h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	20/05/2026	01/07/2026
MONTDIDIER	Agent d'entretien des locaux <i>Effectue seul-e, ou en équipe, l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux du patrimoine de la collectivitémission spécifique : encadrer les enfants et animer le temps méridien</i> Avec offre O080260520000558 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260520000558-agent-entretien-locaux					
V080260521001108001	Adjoint adm. principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Non	21/05/2026	01/06/2026
PONT REMY	Secrétaire général de mairie (h/f) <i>Sous la directive des élus, la/le secrétaire général(e) de mairie met en oeuvre les décisions de l'équipe municipale, coordonne les services de la commune, élabore et exécute le budget, gère les ressources humaines et l'ensemble des affaires relevant des compétences de la commune.La/le secrétaire général(e) de mairie assiste et conseille les élus, assure le respect des procédures, garantit le cadre réglementaire des actes, maîtrise les outils informatiques et la</i>					

Arrêté n°EC/26-045

	<i>dématérialisation. Expérience dans un poste similaire souhaitée. Période d'immersion possible à partir de 01/04/2026.</i> Sans offre Pas d'offre associée					
V080260521000683001	Adjoint technique	Poste créé suite à un changement de temps de travail	35h00	Non	21/05/2026	01/07/2026
REVELLES	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) <i>-Espaces verts-Petits travaux d'entretien des bâtiments communaux-Petits travaux de voirie-Nettoyage-Entretien du matériel-Préparation de la salle des fêtes pour les cérémonies</i> Sans offre Pas d'offre associée					
V080260519000225001	Rédacteur	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	Non	19/05/2026	25/06/2026
SALOUEL	Secrétaire de Direction Affaires générales <i>Le, la Secrétaire de gestion administrative a vocation à •Gérer le secrétariat général•Participer à la mise en œuvre des politiques déclinées par l'équipe municipale•Organiser la tenue des opérations électorales•Coordonner les relations Mairie/Associations•Encadrer et organiser le service d'entretien des locaux et ses activités.</i> Avec offre O080260519000225 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519000225-secretaire-direction					
V080260521001209001	Agent de maîtrise	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	Non	21/05/2026	25/06/2026
SALOUEL	Responsable suppléant et agent technique de voirie, travaux bâtiments, réseaux et espaces verts Service technique <i>Sous la sous la direction du Responsable des services techniques, le Responsable suppléant et agent technique de voirie, travaux bâtiments, réseaux et espaces verts a vocation à maintenir en état de fonctionnement et à effectuer les travaux d'entretien de premier niveau dans un ou plusieurs corps de métiers du bâtiment en suivant les directives ou d'après des documents techniques. Il effectue l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysage du site. Il maintient les espaces publics de la commune propres, accueillants, pédagogiques et sécurisés pour les usagers. Il dirige, coordonne, et anime l'ensemble du service technique lors de l'absence du Responsable des services techniques.</i> Avec offre O080260521001209 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260521001209-responsable-suppleant-agent-technique-voirie-travaux-batiments-reseaux-espaces-verts					
V080260521000329001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	19h00	Oui Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique	21/05/2026	01/06/2026
SCO AUX SOURCES DE L'ANCRE	agent de restauration <i>préparer et servir les repas à la cantine, entretenir les locaux et animation, accompagnement des enfants sur le trajet école</i> Avec offre O080260521000329 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260521000329-agent-restauration					
V080260521000369001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	13h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction	21/05/2026	01/06/2026
SCO AUX SOURCES DE						

Arrêté n°EC/26-045

L'ANCRE				publique		
	agent de restauration <i>Préparation et service des repas à la cantine, entretien des locaux. Si besoin accompagnement des enfants</i> Avec offre O080260521000369 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260521000369-agent-restauration					
	Attaché de conservation du patrimoine	Nouveau projet	35h00	Oui Art. L332-24 du code général de la fonction publique	19/05/2026	01/09/2026
V080260519000336001 Syndicat Mixte Baie de Somme Trois Vallées	Chargé(e) d'étude inventaire du patrimoine <i>☐Mener les campagnes d'identification du bâti sur le terrain (in situ) selon la méthodologie normée de l'inventaire général du patrimoine (analyse, géoréférencement, prises de vue...).☐Effectuer les recherches documentaires et en archives nécessaires à l'étude historique et urbaines des communes ainsi qu'à l'étude du bâti sélectionné (dépouillement d'archives, bibliographie, iconographie, cartographie...).☐Analyser les données collectées pour structurer les dossiers (aire d'étude, collectifs, thématiques et œuvres).☐Rédiger les dossiers et les synthèses d'œuvres.☐Mettre en forme la documentation selon la méthodologie de l'inventaire général du patrimoine pour l'intégration au logiciel électronique GERTRUDE.☐Organiser le bon déroulement et le suivi de l'étude d'inventaire : organisation des campagnes photos et des journées de terrain, prises de contact avec les communes, les propriétaires privés et les associations locales, participation aux comités de suivi et réunions d'informations...☐Reprise ponctuelle des dossiers inventaire d'anciennes études thématiques pour les intégrer au cadre d'étude du Pays d'art et d'histoire☐Participer ponctuellement à la restitution des résultats de l'enquête d'inventaire auprès des élus locaux et des habitants dans le cadre d'actions de valorisation (conférences, publications, expositions) en lien avec les médiateurs et les guides-conférenciers PNR-PAH.☐Participer et contribuer aux formations organisées par la mission Pays d'art et d'histoire. Participer aux instances de gouvernance politiques et techniques du label Pays d'art et d'histoire, en particulier le groupe de travail « connaissance » et du PNR.</i> Avec offre O080260519000336 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o080260519000336-charge-ea-etude-inventaire-patrimoine					

Envoyé en préfecture le 27/05/2026

Reçu en préfecture le 27/05/2026

Publié le 27/05/2026



ID : 080-288000029-20260526-CDG_26_228-AR